novembre 2002
Nº1

LE THÔNESIEN

Organe de l'association libérale de Thônex, rédacteur responsable: P. Michel 2, chemin des Piverts, 1226 Thônex

Le mot de la présidente:

L'avenir des Communaux d'Ambilly est au centre des préoccupations de Thônex.

Notre parti désire en effet conserver au maximum, à long terme, la situation de ce site rare et indispensable à la qualité de vie dans notre commune.

Or, vous le savez, notre canton attire de nombreuses entreprises qui désirent s'y établir, notamment pour son infrastructure et son atmosphère internationale et cosmopolite plaisante. La conséquence logique en est l'accroissement du nombre d'habitants et la densification de l'urbanisation. De ce fait les Communaux d'Ambilly suscitent de nombreuses convoitises, en particulier de la part du chef du département de l'Aménagement, de l'Equipement et du Logement, ainsi qu'il en ressort d'une interview publiée le 30 septembre 2002 dans la Tribune de Genève: "... cette implantation (de logements pour requérants d'asile) aurait peut-être mis en danger un autre programme de logements sur le terrain intercommunal des Communaux d'Ambilly, situé à cheval sur Puplinge et Thônex. Il y est en effet prévu un nombre important de logements de tous types et les réactions hostiles au centre de requérants d'asile risquaient de saboter ce projet d'importance cantonale". Voilà qui est clair.

Nous, libéraux, sommes convaincus que notre commune va subir ces prochains mois des pressions grandissantes de la part de l'Etat pour le déclassement en zone de développement, prévoyant des immeubles de 7 étages et plus, alors qu'elle est aujourd'hui classée en zone villas.

Devant cette menace plus que réelle, le groupe libéral au conseil municipal veut donner à la commune de Thônex les meilleures chances de pouvoir maîtriser ce développement inéluctable à long terme. Nous voulons éviter, comme nous l'avons fait pour Thônex – Village, que l'Etat nous impose de manière autoritaire des plans qui seraient catastrophiques pour notre commune et ses habitants. C'est la raison pour laquelle nous désirons que nos autorités thônésiennes se livrent, sans tarder, à une réflexion approfondie et concertée sur l'avenir des Communaux d'Ambilly.

Eviter toute réflexion à ce sujet conduira indubitablement à se retrouver dans quelques années avec le développement d'un site que notre population n'a pas choisi et dont elle ne veut pas.

Débuterait alors le temps des lamentations...

Evelyne Despland Brander

LIBERAL

"Les enfants ne font pas de politique..."

... et c'est tant mieux ! Ils ne font qu'apprécier la qualité de l'infrastructure et des personnes qui s'occupent d'eux.
Abstraction faite de toutes les polémiques, il est difficile de ne pas remarquer un changement d'atmosphère dans nos crèches. On ne peut que s'en réjouir, mais ne s'agit-il que d'un hasard ? On peut en douter lorsqu'on constate une amélioration également très sensible de l'atmosphère de travail du conseil de la fondation qui gère les crèches. En effet, les quatre partis les plus importants de la Commune, Libéraux, Radicaux, Démocrates-chrétiens et Socialistes ont su nommer au sein de ce conseil des représentants assez sages pour donner la priorité à la qualité de vie des enfants accueillis plutôt qu'à la confrontation destructive. On assiste là à un beau geste de politique locale, qui tranche singulièrement avec les comportements excessifs et les propos inconsidérés d'anciens responsables de cette activité.
Du côté des libéraux, Mme Evelyne Despland Brander (Conseillère municipale), M. Roger Schorer (Conseiller administratif) et Pierre Michel ont soutenu avec plaisir Mme Sophie Desjacques, Présidente du Conseil de fondation, qui s'est donnée et se donne sans compter afin de résoudre une situation malsaine pour que nos « têtes blondes » bénéficient de la meilleure infrastructure possible à coût raisonnable et, surtout, à environnement stabilisé.
Bien que nos enfants ne fassent pas de politique, peut-être apprendront-ils, plus tard, que même des personnes qui n'ont pas la même opinion peuvent se rencontrer sur certains grands principes. A Thônex, les quatre principaux partis se sont trouvés et coalisés au sein du Conseil de la Fondation pour la Jeunesse pour défendre les institutions, l'état de droit et la démocratie en barrant la route à un petit groupe mal intentionné et pugnace.

Pierre Michel

HALTOTAG !

Nouvelle langue ?

Non, simplement l'expression de notre volonté de Thônesien de vivre dans une commune accueillante et propre. Un des moyens d'y parvenir est de faire disparaître les « tags», ces gribouillis sans aucun sens qui enlaidissent les murs de la commune et sont des exemples d'incivilités, contre lesquelles il convient de lutter aujourd'hui.
Tout d'abord en éduquant les jeunes par le biais de leur famille, de leur école, de leur centre de loisirs et en leur faisant prendre conscience qu'il s'agit d'une forme visuelle de pollution.

Mais comment les faire disparaître ?

Le cas échéant en réprimant les tagueurs et en les obligeant à réparer systématiquement les dégâts qu'ils causent. Nous n'avons, en revanche, rien contre l'idée de réserver quelques surfaces pour la création de graffitis représentant une certaine forme de culture. Enfin, en demandant aux communes de lancer des actions de nettoyage efficaces en recourant au besoin à l'aide de sans-emplois.
Il s'agirait de nettoyer tous les édifices publics des tags qui les enlaidissent.

Par ailleurs il serait possible d'étendre cette action à tous les murs de la commune en prenant contact avec les propriétaires de murs tagués en leur offrant la main d'œuvre, seuls les frais de matière première (peinture, badigeon) restant à leur charge.
Les Libéraux de Thônex demandent au Conseil Administratif en charge actuellement de faire preuve d'initiative, sans tarder, et d'agir ainsi pour l'amélioration de la qualité de la vie dans notre commune et de son attractivité.

Jacques Boissonnas

Êtes-vous "libéral" sans le savoir ?

Faites le test ci-dessous en cochant la case correspondant à votre opinion et laissez-vous surprendre !

	Oui	Non
1. La responsabilité est d'abord individuelle	○	○
2. La responsabilité est d'abord collective	○	○
3. L'employeur a une responsabilité sociale	○	○
4. L'Etat devrait être le seul garant du cadre social	○	○
5. Les cartels sont en principe justifiés	○	○
6. L'intérêt national peut justifier une limitation des droits individuels	○	○
7. Le droit à la propriété est fondamental	○	○
8. Le respect d'autrui est négociable	○	○
9. Le droit au respect de l'intimité de la sphère privée est immuable	○	○
10. Il est raisonnable de distribuer une richesse qu'on n'a pas	○	○

Si vous avez répondu par « oui » aux questions 1, 3, 6, 7 et 9, vous partagez avec les Libéraux les principes suivants :

1. **La responsabilité est d'abord individuelle ;**
2. **L'employeur est un acteur fondamental du dialogue social ;**
3. **La libre concurrence doit être garantie, à moins que les intérêts supérieurs du Pays ne justifient une entorse limitée ;**
4. **Le droit de propriété doit être garanti ;**
5. **La personne humaine, quelles que soient sa race, sa langue ou sa religion, doit être respectée et protégée ;**
6. **L'endettement des particuliers et/ou de l'Etat affaiblit à long terme la Société.**

Pierre Michel

Quelle sécurité pour les 3 Chêne ?

Près de 150 personnes se sont déplacées mercredi 30 octobre à la salle des Fêtes de Thônex, à l'invitation des associations libérales de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex, pour assister à une Conférence-débat portant sur le thème de la sécurité dans ces trois communes.

Premier invité à s'exprimer, Monsieur Urs Rechsteiner, chef de la Police Judiciaire a évoqué la réalité des chiffres: plus de 5000 personnes ont été arrêtées en 2001 dans le canton de Genève. La criminalité s'inscrit en hausse et ce 2 à 3 fois plus rapidement que l'accroissement de la population. Sont entre autres évoquées les causes suivantes: une insuffisante intégration des étrangers, l'augmentation de la violence et des incivilités chez les adolescents et l'exclusion.

Le Commandant de la Gendarmerie genevoise, Monsieur Denis Ribaut, s'est ensuite exprimé sur les priorités qu'il a fixées : un plus grand travail de proximité et une meilleure visibilité dans le terrain.

Il a également évoqué la proximité de Lyon ou de Grenoble et l'attrait que peut représenter Genève pour certaines de leurs populations, pas toujours bienveillantes. Selon lui, les solutions existantes tiennent essentiellement dans la capacité de chacun à communiquer, à s'engager, faire quelque chose, ne pas subir, voire à collaborer avec les corps de police (cantonaux, municipaux, gardes frontières, ….) mais en tout cas à ne pas favoriser la délinquance par un comportement inadéquat, l'occasion faisant trop souvent le larron.

Le Capitaine du Corps des Gardes-Frontières, Monsieur Jean-Claude Thuler, a illustré la situation toute particulière du canton de Genève et de Thônex du fait de sa frontière particulièrement longue avec la France. Il a également souligné le caractère totalement urbain de sa tâche, contrairement à celle de ses collègues des autres cantons, et le manque cruel d'effectif dans son secteur.

Finalement, Madame Micheline Spoerri, Cheffe du Département de Justice, Police et Sécurité a donné les grandes lignes de son action en matière de maintien de la sécurité

- le respect des lois en vigueur
- la volonté d'AGIR, d'anticiper
- la mise en place de nouvelles stratégies
- le recours à la répression et à la dissuasion si nécessaire

Le débat qui a suivi a été fort nourri; il a montré si besoin était à quel point les citoyens sont - ou se sentent - agacés, gênés, perturbés par les incivilités, par la progression sensible de la violence et par la passivité des gens. Madame Micheline Spoerri a justement insisté sur la nécessité de s'exprimer, d'être présent, de dire et de dénoncer car, insiste-t-elle, "le vide dialectique, la non-expression de sa désapprobation donne aux fauteurs de troubles une sorte d'approbation de leur inconduite".

Isabel Rochat,
candidate au Conseil Administratif

ANNE-MARIE JACQUET
Couture sur mesure & retouches

1, avenue Tronchet
1226 Thônex
Tél 022 349 93 33

SHA STUDIO HOUSE ACACIAS

LOCATION DE STUDIOS MEUBLÉS
PRIX À LA SEMAINE OU AU MOIS

4, route des Acacias
1227 Genève

Tél. 022/343 24 44
Fax 022/343 10 21

BORY
AGENCE IMMOBILIÈRE

rue de Candolle 28 CP 5341 1211 Genève 11
Tél 022 708 12 12 Fax 022 328 03 43

RÉGIE DU RHÔNE

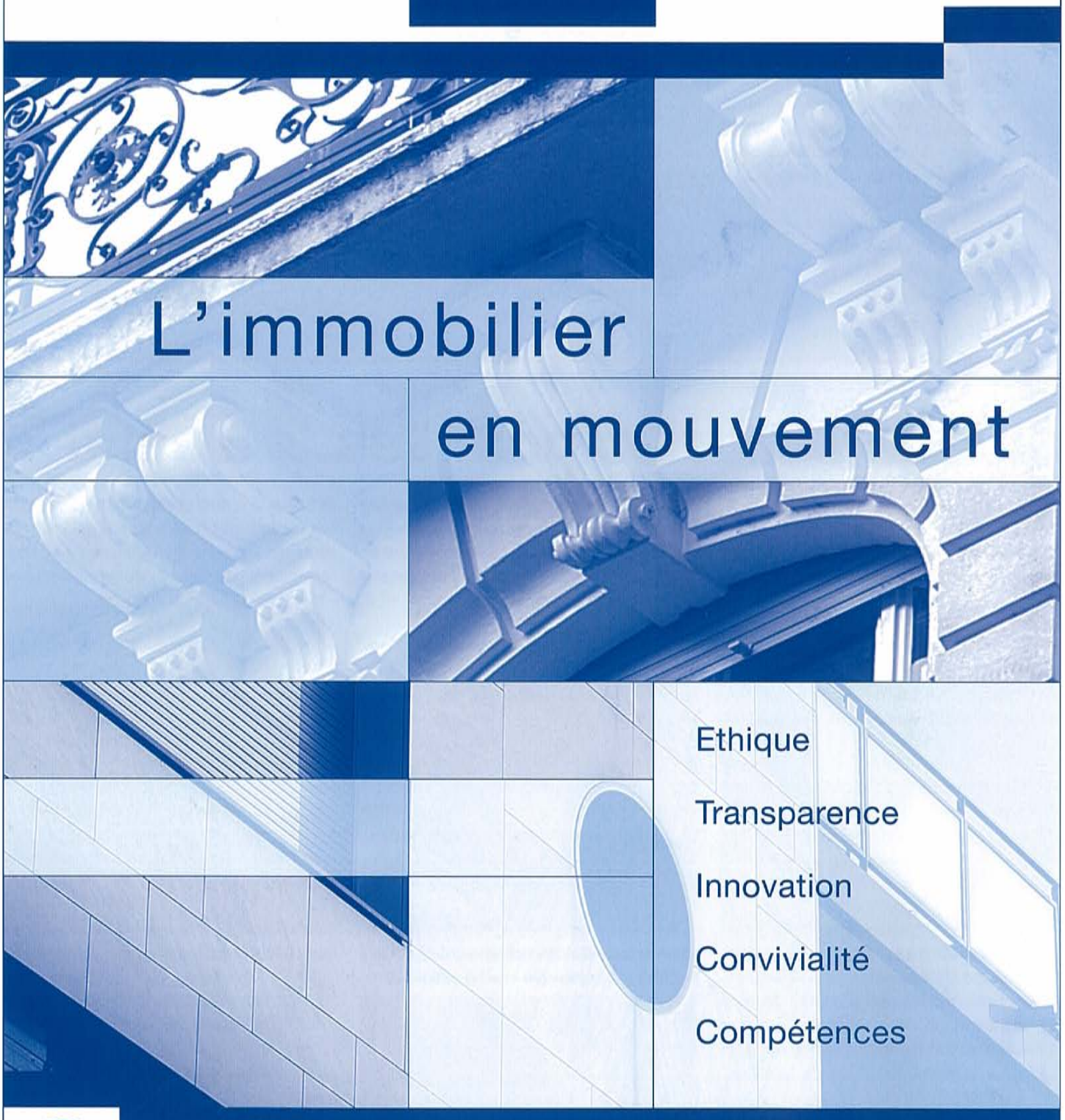

L'immobilier en mouvement

Ethique

Transparence

Innovation

Convivialité

Compétences

QUALITY ASSURED FIRM ISO 9001 SGS

RÉGIE DU RHÔNE SA, place du Molard 3 – 1211 Genève 3
Tél. 022 319 97 97 – Fax 022 319 97 00 – **www.regierhone.ch**